

Mobilités rurales

La mobilité est le ferment, le liant du quotidien des habitants du rural, une forme de condition *sine qua non* de l'habiter dans les espaces ruraux. A titre d'exemple une étude de l'INSEE de 2016 pointe que le temps médian d'accès aux services du quotidien variait du simple au triple entre les espaces les plus denses et ceux les moins denses. Chronophages, polluantes, les mobilités seraient la face sombre d'un mode de vie rural par ailleurs idéalisé. La loi LOM parue au journal officiel du 26 décembre 2019, quoiqu'elle concerne tous les territoires, peut donc trouver une résonance particulière dans les campagnes. Cette loi au programme ambitieux projette de tourner la page des politiques des grandes infrastructures pour investir les mobilités du quotidien et prendre en compte, au-delà des seuls équipements, les individus mobiles. Plusieurs chantiers sont ainsi ouverts : la gouvernance de la mobilité, la transition vers des mobilités plus durables, l'émergence de nouvelles formes de mobilité. Autant de changements programmés qui peuvent participer à remodeler un paysage mobilitaire rural encore largement dessiné par les déplacements automobiles, faute d'offres de transport alternatives.

Si les mobilités et leur gouvernance sont amenées à évoluer, le fait mobilitaire est aussi lui-même un moteur de changement dans les espaces ruraux. Alors que les relations entre villes et campagnes se complexifient et œuvrent aux transformations du rural, les mobilités en sont résolument le miroir. Elles accompagnent voire amplifient ces liens densifiés, s'incarnant de manière variée : pendulaires, de loisir, touristiques, résidentielles... Mais si ces mouvements sont essentiels pour comprendre comment les mobilités prennent part à la construction des territoires ruraux, ils n'épuisent pas le phénomène mobilitaire de ces espaces. Les mobilités du quotidien participent également à l'émergence d'une territorialité forte, d'un sens du local de plus en plus valorisé. Prises dans toute leur complexité, les mobilités rurales ne sont donc pas seulement des déplacements, mais des processus sociaux qui participent à la fois à l'ancrage des populations et des activités et à leur circulation.

Trois orientations peuvent être abordées pour saisir les mobilités rurales dans leurs dynamiques et leur matérialité :

Mobilités et localités : en quoi les mobilités peuvent-elles être un facteur de développement local : quelles mobilités sont induites par l'attractivité, quelles stratégies sont mises en place par les acteurs du territoire pour attirer ces individus mobiles ? ; Quel est le rôle des infrastructures de mobilité dans le maintien ou l'arrivée des populations et des activités : importance de la gare, du désenclavement routier, mais aussi de voies vertes (tourisme, loisirs...) ? Quelles sont les évolutions dans le temps, entre essor et déclin, de ces infrastructures ? ; En quoi les mobilités peuvent générer des conflits : autour des infrastructures, de l'arrivée de nouvelles populations ? En quoi ces conflits peuvent-être le reflet de l'entrechoquement de différentes définitions du rural ? ; Les espaces ruraux, des espaces d'entre-deux traversés : quelles représentations naissent de la traversée des espaces ruraux ? Quels impacts peuvent avoir les lieux de pause, d'ancrage (aires de repos, restaurants routiers) dans le paysage rural, les relations sociales et l'imaginaire qui en découle ? ; Comment s'articulent l'essor des mobilités et la recherche d'une proximité à la fois sociale et spatiale ? Quelle place pour les mobilités dans les représentations et la constitution d'une communauté, d'un sens du local ?

Les mobilités comme pilier de l'habiter rural : Quels enjeux de justice socio-spatiale sont soulevés par l'impératif de l'accès à la mobilité ? Quelles mesures peuvent être mises en place pour accompagner les individus non mobiles (jeunes, personnes âgées, handicapés, précaires...) ? ; Perpétuation de l'itinérance, une vision inversée de l'accessibilité : quelles évolutions, quels acteurs, quels impacts sur les sociabilités ? ; Comment les mobilités peuvent aussi être des espaces de sociabilité (covoiturage, groupes de cyclistes et de randonneurs...) ? A l'inverse, le rural comme espace d'isolement et d'immobilité volontaire ; comment la mobilité s'intègre dans les routines des ruraux : organisation quotidienne, rythmes de vie, potentiels événements désorganisateur (météo, accident) ; le vécu

« corporel » des mobilités : quelles sensations (fatigue, inconfort, moment de calme...) et quel matériel (véhicules, accessoires) pour ces mobilités récurrentes ?

Les orientations pour les mobilités rurales : comment s'organise la gouvernance des mobilités : quelles collectivités se saisissent de la compétence, sur quelle expertise s'appuient-elles ? ; Comment sont prises les décisions en matière de mobilité : place du débat citoyen, militantisme et associations ? ; La prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires. De nouvelles solutions pour limiter l'autosolisme et valoriser les pratiques durables : autopartage, covoiturage... quelles implantations locales et quelle place pour ces nouvelles pratiques ? Comment les nouvelles technologies peuvent transformer les mobilités rurales (plateformes numériques de covoiturage, vélo à assistance électrique) ? Quels ressorts individuels et collectifs pour instaurer ces transformations ?